

## FICHE DE POSTE - CHARGE DE MISSION COMMUNICATION

L'association Bois des Alpes recrute un chargé de mission communication qui viendra compléter les compétences techniques de l'association dans la phase de lancement du processus de la certification.

### Localisation

Les bureaux sont situés à Chambéry à la Maison des Parcs et de la Montagne. L'activité, couvrant l'ensemble du massif alpin, nécessite de nombreux déplacements.

### Position du poste au sein de l'association

Le chargé de mission sera placé sous la responsabilité du président de l'association ou son représentant et travaillera en équipe avec le(s) autre(s) chargé(s) de mission. Compte tenu de la place de Bois des Alpes dans la politique de massif des Alpes portée par le Comité de Massif, le chargé de mission communication travaillera également dans la plus grande proximité avec les chargés de mission du réseau alpin de la forêt de montagne en PACA et en Rhône-Alpes.

### Description des missions et enjeux du poste

Le chargé de mission devra mettre en œuvre les actions de communication nécessaires au déploiement de la certification Bois des Alpes qui s'appuie sur deux axes:

- **La valorisation de la ressource forestière des Alpes**
- Le **développement du marché de la construction bois** qui intègre comme critère, la valorisation de la ressource certifiée Bois des Alpes.

### Objectifs à atteindre :

#### 1. La connaissance de la certification par les institutionnels

Le chargé de mission devra rencontrer les principaux acteurs concernés par l'une ou l'autre des entrées désignées ci-dessus. Il devra leur exposer les enjeux auxquels la certification Bois des Alpes répond en terme de développement durable.

Le chargé de mission devra rechercher **l'adhésion de ces acteurs** et construire des projets de **partenariats** qui leurs seront proposés et qui renforceront la certification Bois des Alpes.

#### 2. La connaissance de la certification par les collectivités territoriales

Suite à la décision du groupe forêt du Comité de Massif de s'appuyer sur l'exemplarité des collectivités pour le choix du bois certifié Bois des Alpes dans leurs constructions, le chargé de mission devra concevoir et conduire des actions de communication à l'attention des collectivités. Ces actions devront également s'appuyer sur un partenariat construit avec les organisations représentatives des

collectivités. A ce titre le travail sera mené en partenariat avec l'organisation des Communes Forestières impliquée dans ce projet aux échelles régionales et départementales dans les Alpes. L'action sera également à conduire avec les autres associations d'élus.

### 3. La connaissance de la certification par les professionnels

La mission technique d'approvisionnement en bois et le respect des règles de certification, n'incombe pas à cette mission. La mission communication aura néanmoins à concevoir et organiser les messages qui permettent aux entreprises non impliquées dans la démarche de comprendre leur intérêt d'adhérer et de les amener vers une démarche plus technique.

### 4. Organisation de trois événements de communication

Ces événements mettront en exergue les accords de partenariat obtenus au point un ci dessus. Ils seront au nombre de trois :

- La présence au salon des maires à Paris sur le pavillon bois tenu par France Bois Forêt.
- Deux manifestations d'échelle régionale s'insérant dans la dimension alpine, l'une dans la moitié Sud du massif, la seconde dans la partie Nord.

### 5. Construction d'une stratégie de communication

La dernière partie de la mission sera consacrée à l'élaboration de propositions pour une stratégie de communication sur deux ans. Cette stratégie sera étayée par le retour d'expérience des contacts, échanges et analyse des événements organisés.

## **Livrables**

Le chargé de mission remettra en fin de contrat, un rapport complet sur les contacts, les partenariats conclus, les éléments de communication construits.

## **Durée de la mission**

La mission se déroulera sur une année à partir du 1<sup>o</sup> mai 2013.

### **Ressources du Chargé de Mission**

Le chargé de mission devra être en capacité de maîtriser l'analyse des problématiques forestières en lien avec le développement du bois dans la construction. Il devra être capable d'en mesurer les impacts en matière d'aménagement du territoire.

Il devra savoir faire appel à des ressources extérieures, en cas de besoin, et aura la responsabilité :

- du contenu des messages à construire
- de l'organisation des manifestations

Le chargé de mission s'appuiera sur l'étude marketing que l'association Bois des Alpes a mené préalablement.

### **Profil et expérience**

Le chargé de mission aura une bonne connaissance des domaines concernés temps sur le plan environnemental, développement durable que celui du développement local et du milieu des entreprises de la construction.

Il aura une formation en conséquence, d'un niveau de maîtrise.

Son expérience dans le domaine de la communication sera un atout supplémentaire.

### **Informations complémentaires**

Poste à pourvoir en CDD, 1/2 temps.

Rémunération selon expérience.

Permis B indispensable.

### **Modalités de dépôt de candidature**

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Président de l'association Bois des Alpes, par courrier uniquement

Date de limite de dépôt : 30 avril 2013